

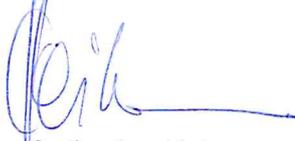
**RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE
DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN
APPROBATION D'UN CREDIT ADDITIONNEL
SITUATION AU 29 AVRIL 2024**

Madame Ursula Hugi, syndique, et Monsieur Georges-Henri Débois, conseiller communal et responsable du dicastère " Finances et impôts ", ont informé la commission financière le 29 avril 2024 sur une demande de crédit additionnel qui sera mise au tractanda de l'assemblée communale du 14 mai 2024 pour approbation. Cet élément concerne un investissement en cours sur les exercices 2023 et 2024.

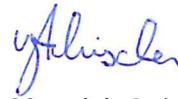
**DEMANDE DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE A L'INVESTISSEMENT CANALISATION « CHAMP RIOND »
PROTECTION DES EAUX CLAIRES ET USEES**

Le conseil communal a dû faire face à un chantier nettement plus complexe que prévu suite au tracé approximatif des canalisations du quartier et aux intempéries qui ont compliqué l'exécution des travaux. De plus, l'inflation a eu un impact sur les prix pratiqués par les entreprises. La commission financière n'a aucune remarque particulière à émettre sur ce crédit supplémentaire et le préavise favorablement.

Saint-Martin, le 6 mai 2024



La présidente : Catherine Heimann



Le secrétaire : Yannick Aebischer